



UNION INTERPARLEMENTAIRE

**Déclaration du Président de l'Assemblée nationale de la Namibie et  
Président de l'Union interparlementaire, Theo-Ben Gurirab  
à la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur la lutte contre les  
maladies non transmissibles  
(20 septembre 2011)**

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

Je tiens, M. le Président, à vous féliciter de votre élection et à vous redire notre détermination à contribuer aux idéaux et activités des Nations Unies. La présente réunion intervient à un moment où décideurs politiques et spécialistes de la santé sont aux prises avec les effets sans précédent de maladies non transmissibles sur les citoyens et les sociétés.

Monsieur le Président,

Les débats sur les maladies non transmissibles sont pollués par des idées fausses. Alors que l'on pensait que ces maladies étaient des maladies de riches, il s'avère que près de 80 % des décès dus au diabète, au cancer et aux maladies respiratoires et cardiovasculaires dans le monde surviennent dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Cette situation est particulièrement marquée en Afrique, le continent dont je viens, où le taux de mortalité résultant de maladies non transmissibles augmente beaucoup plus vite que partout ailleurs. Ajouté à celui du VIH et du sida, le poids que représentent ces maladies pourrait mettre en péril des années de progrès et retarder la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Aussi devons-nous, pour protéger notre avenir et celui de nos enfants, prendre des mesures appropriées et ce, sans tarder.

Pour l'UIP, la propagation et l'impact des maladies non transmissibles dépassent le cadre de la santé. Ce sont aussi des questions politiques qui ont à voir avec nos modes de vie. Les parlementaires ont donc un rôle important à jouer - promouvoir le changement et encadrer les comportements, aider les citoyens à faire des choix sains, se battre contre les intérêts commerciaux d'entreprises

puissantes, voter des crédits, légiférer et promouvoir des politiques constructives, notamment un relèvement des taxes, une réduction du marketing et des programmes de sensibilisation.

Monsieur le Président,

S'il y a un message à faire passer aux parlementaires, c'est le suivant : on peut sauver des vies avec une réglementation efficace. Tout au long de cette réunion, nous avons entendu, entre autres, que le tabagisme était toujours la première cause de morts évitables. Il est donc urgent, pour venir à bout de la crise des maladies non transmissibles, que les parlementaires fassent de la lutte contre le tabagisme une priorité dans la définition des politiques. La signature et la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac est un pas important dans ce sens. Nous appelons tous les parlements à agir et à transposer cet instrument international dans des cadres législatifs rigoureux à l'échelon national.

Nul doute que la résistance au changement sera forte. Dans de nombreuses régions du monde, il est très difficile de faire des choix judicieux et les très nombreuses pressions, sociales et autres, amèneront des choix qui ne le sont pas. Mais certains parlements se mobilisent. C'est le cas par exemple du Parlement français qui a récemment annoncé des hausses des taxes sur l'alcool, le tabac et les boissons sucrées pour renflouer les caisses de l'Etat et améliorer la santé de la nation. D'autres parlements ont eux aussi pris des mesures.

L'UIP encouragera ses parlements membres à s'associer à l'action mondiale de lutte contre les maladies non transmissibles. Dans un premier temps, elle les informera des résultats de la réunion de cette semaine. Elle veillera ensuite à ne pas laisser retomber l'attention en continuant à mobiliser les parlementaires et à leur donner des informations sur les bonnes pratiques afin de créer une dynamique politique et d'aider les parlements à mettre en place un cadre propice à la prévention et à la lutte contre les maladies non transmissibles. Nous attendons avec intérêt de pouvoir travailler en étroite collaboration avec vous tous dans ce cadre.

Je vous remercie de votre attention.